

2 Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

QUEL DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE ?

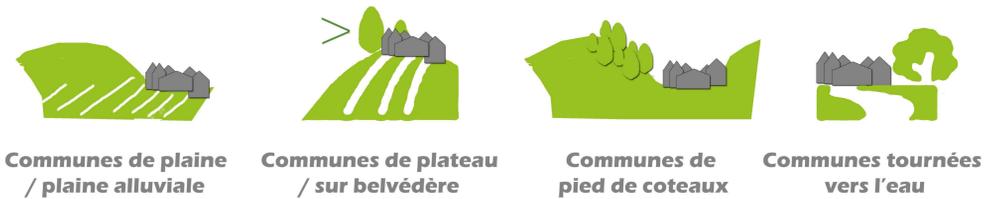
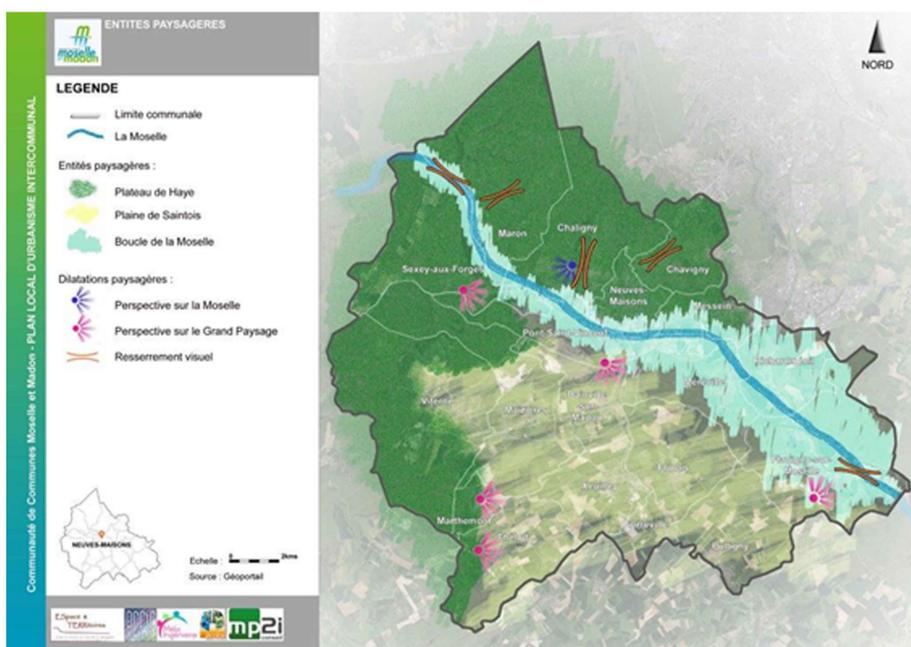
Paysage

La Communauté de Communes de Moselle et Madon s'organise autour des cours d'eau qui lui donnent son nom et la traversent du nord-ouest au sud-est. L'eau est le fil qui tisse le lien entre :

- Le couvert forestier du nord et de l'ouest
- Les paysages agricoles du sud

Ces entités variées et riches en biodiversité constituent l'identité du territoire et dessinent 3 grandes unités paysagères :

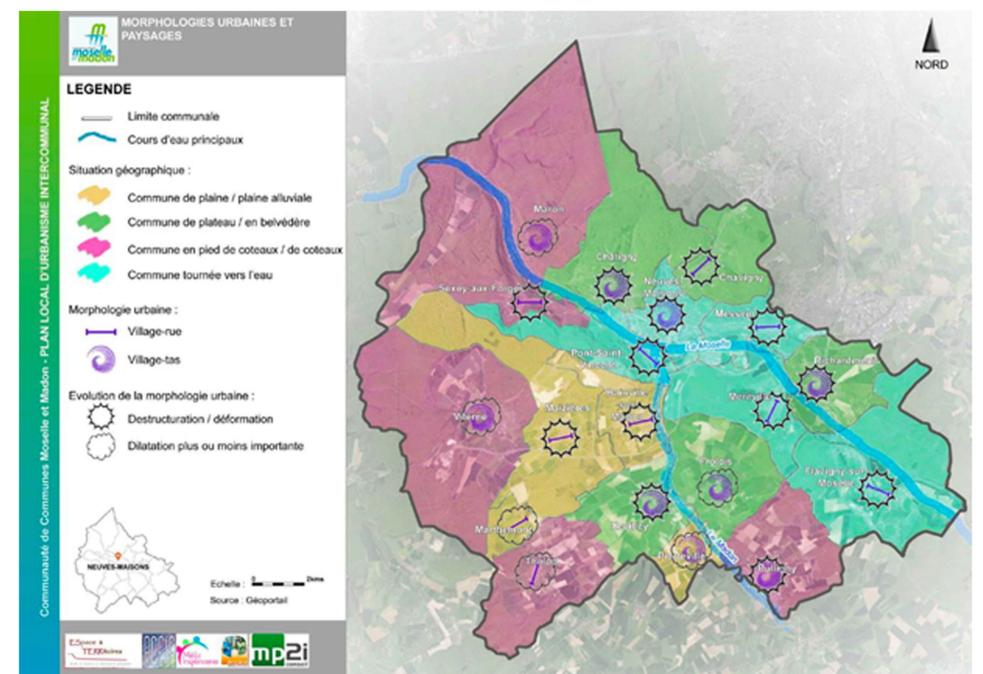
- Le **Plateau de Haye** : relief de plateau couvert par un massif boisé dense
- Les **Boucles de la Moselle** : large vallée entourée de coteaux boisés
- La **Plaine du Saintois** : plaine agricole doucement vallonnée accompagnée d'une structure végétale encore présente



Morphologie

Les sites et les paysages permettent de déterminer la situation géographique de chaque commune et d'ainsi distinguer :

- Les **communes de plaine / plaine alluviale** caractérisées par un relief plat et une activité agricole importante autour des villages
- Les **communes de plateau / sur belvédère** situées sur un promontoire ou un plateau
- Les **communes en pied de coteaux** qui profitent bien souvent d'un cours d'eau situé dans le fond de vallée et de pentes assez douces pour y développer l'agriculture
- Les **communes tournées vers l'eau** privilégiées pour le développement des activités



Ces situations influencent la morphologie originelle des communes et permettent d'observer sur le territoire :

- Le **village-rue** : organisé le long d'un axe routier
- Le **village-tas** : groupé autour d'une place, d'une église et organisé sans linéarité

Ces morphologies originelles ont évolué au cours du temps pour s'adapter à l'accroissement de la population, notamment dû à la périurbanisation. Si certaines communes ont connu une évolution plutôt douce par dilatation, d'autres ont vu leur trame urbaine se déstructurer rendant aujourd'hui la structure originelle difficile à distinguer.

La CCMM en chiffres (en 2016) :



Synthèse

- Trois entités paysagères qui façonnent le territoire
- Des structures urbaines différentes à prendre en compte dans l'aménagement du territoire
- Un caractère et une identité paysagère propres à chaque typologie de commune